



Bougival, samedi 16 janvier 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2019/00395

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Arrêté préfectoral n°PDMS 2019/1

**Manifestation nautique et activités nautiques
(Rassemblement bateaux pour sport de voile)****MANIFESTATION NAUTIQUE YACHT CLUB - LE PECQ
SEINE AVAL PK 49,100 au PK 52,400****Extrême vigilance (Régates de voile) (tous les usagers - dans
les deux sens)**

- à partir du 17/03/2019 à 09:00 au 24/11/2019 à 19:00o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 49,100 et pk 52,400 - En dehors du chenal

Commentaire :

Ces régates se dérouleront les samedis, dimanches et jours fériés

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).**Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)****Service(s) à contacter :**

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

25/11/2019

Adjoint au Chef de Subdivision

Signé

Angéla ESON